

*Les crédits*

La réponse est-elle si compliquée qu'à la fois le ministre, son cabinet et les hauts fonctionnaires ne puissent nous répondre? Ou encore, est-ce qu'ils auraient des choses à cacher? Si les fonctionnaires sont débordés dans leur travail, pourquoi couper 5 000 postes au ministère du Développement des ressources humaines, un ministère voué, justement, à trouver de l'emploi pour les gens qui n'en ont pas, les chômeurs et les assistés sociaux? En même temps, on peut aussi se poser la question suivante: pourquoi créer de nouvelles structures comme le Service Jeunesse Canada, alors qu'on s'apprête à fermer des centres d'emploi?

Ainsi, au Québec, le ministre dit que la décision n'est pas prise, sauf que toutes les personnes qui travaillent actuellement dans les centres de Travail Canada savent déjà qu'il y aura une diminution du nombre de centres de main-d'oeuvre au Québec. On passerait de 100 à 30 centres de main-d'oeuvre régionaux. Ce n'est pas bien encourageant pour ceux qui veulent obtenir des services d'emploi du ministère du Développement des ressources humaines.

Le ministère coupe dans ses dépenses, mais coupe aussi dans les subventions aux organismes voués au développement de l'employabilité, et particulièrement chez les jeunes. Ainsi, depuis deux ans, il y a eu une annonce de coupures de 15 p. 100. Pourtant, ces organismes voués au développement de l'employabilité chez les jeunes avaient un taux de placement, un taux d'efficacité de 75 p. 100, ce qui est de loin supérieur à bien des services gouvernementaux comme tels. Qu'est-il arrivé?

Les contrats fonctionnent sur une période d'une seule année et on a vu que récemment, à la fin de l'année financière, le ministre avait tardé à donner une réponse pour la présente année avec comme résultat que, dans certains cas, il a fallu deux semaines pour obtenir une réponse pour l'année en cours avec un avertissement que cette fois-là, le contrat se terminerai le 31 mars. Alors, cela laisse entendre qu'il y aurait possiblement d'autres coupures dans le prochain Budget. Évidemment, on l'a annoncé dans le Budget. Cela laisse donc entendre qu'il y aurait des coupures additionnelles à ces 15 p. 100.

Pendant ce temps, pendant qu'on veut couper dans les centres de main-d'oeuvre du Canada et qu'on a déjà annoncé qu'on a coupé des postes de conseillers, de personnes qui sont là pour aider les chômeurs à se trouver du travail, pendant qu'on coupe de 15 p. 100 les subventions aux organismes voués, encore une fois, au développement de l'employabilité, notamment chez les jeunes, on a installé un nouveau programme, l'an dernier, qui s'appelait Service Jeunesse Canada. Il faut rappeler aux gens que c'est un nouveau nom qu'on a donné à l'ancien programme aboli par les conservateurs, lors de leur arrivée au pouvoir, qui s'appelait Katimavik. C'est un programme qui semblait tenir beaucoup à coeur au sénateur Jacques Hébert, qui a même fait une grève de la faim, à un moment donné, et ce fut diffusé en grande pompe par les médias.

On a réinstallé ce programme Katimavik, maintenant appelé Service Jeunesse Canada, mais pour faire quoi? Des activités de type occupationnel pour les plus jeunes, pour faire du nettoyage

de berges, pour faire des travaux communautaires, dans certains cas des voyages, alors qu'il y a des organismes qui fonctionnaient très bien et qui ont dû subir des coupures, alors qu'ils donnaient des services aux chercheurs d'emploi.

• (1915)

Il y a toujours une question d'habileté à démontrer des chiffres. Par exemple, le ministre nous a dit dernièrement qu'il avait augmenté les sommes vouées aux emplois d'été chez l'étudiant. Or, encore là, c'est la même chose, il arrive à ce calcul en compilant les données du programme Service Jeunesse Canada et ceux de l'ancien programme Défi, qu'on appelle maintenant Placement carrière. En les compilant, il arrive à dire: «Oui, nous dépensons autant, sinon plus, pour les emplois d'été aux jeunes que l'année dernière», alors que le programme Service Jeunesse Canada vise une clientèle beaucoup plus jeune et un type d'activité qui n'a rien à voir avec un futur champ d'occupation professionnel.

Comme je viens de le démontrer, dans le domaine des programmes sociaux, le gouvernement a cherché à donner moins d'argent, à offrir moins de services, à allouer moins de ressources pour aider les personnes à trouver de l'emploi. Mais ce qui est encore plus grave, c'est que le gouvernement, malgré cette situation qu'il tente d'expliquer par la lutte au déficit et par le remboursement de la dette qui va bientôt atteindre les 548 milliards, fait en même temps une autre démarche qui est tout à fait contradictoire. Il tente de s'ingérer davantage dans le champ de compétence des provinces, comme il l'a fait hier en adoptant le projet de loi C-76.

En plus d'adopter certaines dispositions légales relatives au budget, il faut rappeler que ce projet de loi C-76 permettait au gouvernement fédéral non seulement de maintenir les normes dans le domaine de la santé, mais aussi d'établir de nouvelles normes nationales en matière d'enseignement et de formation professionnelle.

Je parle du projet de loi adopté hier, mais on a vu poindre cette initiative gouvernementale dès l'an dernier, lors du dépôt du premier Budget de ce gouvernement, où il a clairement manifesté son intention d'aller dans cette direction. En plus du gouvernement, il y a aussi des comités consultatifs, tel le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie qui affirme, dans un rapport déposé auprès du premier ministre en mai 1994, qu'il est impératif d'établir des normes nationales d'excellence en ce qui a trait à l'acquisition de connaissances et de compétences essentielles à un bon rendement économique. Après avoir pris connaissance dernièrement de ce rapport qui avait été plus ou moins diffusé, en vérifiant auprès de ce conseil consultatif, on s'est rendu compte que c'était à la demande du bureau du premier ministre que cette étude avait été réalisée.

Vu que les fonds alloués à l'éducation par le fédéral se retrouvent principalement au ministère du Développement des ressources humaines, on aurait pu s'attendre que ce soit ce comité dont je suis membre ou d'autres comités reliés à ce ministère qui étudie cette question. Non, on voit que l'initiative revient plutôt à un comité consultatif en matière de sciences et de technologie, à la demande même du premier ministre du Canada.